

Recenzió

Adrienn Szecskó

Abdelkarim Tengour: Tout l'argot des banlieues. Le dictionnaire de la zone en 2600 définitions

Paris: Les Éditions de l'Opportun, 2013, 728

Les Éditions de l'Opportun ont été fondées en 2009, elles publient des livres dans divers domaines: littérature, philosophie, politique, cuisine, culture générale etc. Depuis son existence une quarantaine d'ouvrages ont parus relatifs à la langue française. Le dictionnaire *Tout l'argot des banlieues* est la version imprimée du site web, *Dictionnaire de la Zone*,¹ créé en 2005 par Abdelkarim Tengour. Comme l'auteur, informaticien de formation, l'affirme modestement son œuvre est celle d'un lexicographe autodidacte, qui s'est mis à s'intéresser à la linguistique dans les années 1990. A cette époque il voulait écrire des histoires sur le sort des jeunes de banlieue, et c'est grâce à ce travail d'écriture qu'il s'est tourné vers ce registre de langue, sujet de ce présent dictionnaire.

L'Introduction commence par une mise au point (p. 7-8). L'auteur réagit contre une intervention très négative d'un internaute qui considère que l'existence d'une telle sorte de site met en danger la langue française. Pourtant Tengour n'a pas le but de promouvoir tel ou tel registre aux dépens d'un autre, il a juste l'intention de „donner un outil lexicographique permettant de comprendre le langage argotique moderne et plus particulièrement celui parlé par les jeunes.“ (p. 7) Il a pris la décision de publier les mots et les expressions recueillis sur le site à la demande des internautes.

Dans la partie suivante (Argot et parler jeune) il détermine le langage présenté dans son œuvre comme l'argot des cités, parlé par des jeunes. Il apporte des précisions à cette définition en énumérant trois facteurs concernant ces jeunes: 1. Lieu de résidence : ils vivent à la périphérie des grandes villes 2. Leur classe sociale : ils viennent de milieux défavorisés. 3. Leur style vestimentaire est de type sportswear. Concernant la fonction de ce registre Tengour souligne le fait que les jeunes des cités ne l'utilisent pas seulement pour coder leur conversation (fonction cryptique), mais aussi pour exprimer leur appartenance à un groupe (fonction identitaire). Cela correspond exactement à la définition moderne de l'argot déterminé par Jules Marouzeau : « une langue spéciale, pourvue d'un vocabulaire parasite, qu'emploient les membres d'un groupe ou d'une catégorie sociale avec la préoccupation de se distinguer de la masse des sujets parlants ».² Tengour omet une autre fonction importante, bien présente dans le langage des jeunes, la fonction ludique, pourtant ils ont tendance à jouer avec la langue, même si cela se fait de façon inconsciente dans certains cas. Jean-Pierre

¹ <http://www.dictionnairedelazone.fr/>

² Marouzeau, Jules (1951) : *Lexique de la terminologie linguistique*. Paris : P. Geuthner (3^{ème} édition), 28.

Goudaillier considère que pour les argots sociologiques la fonction identitaire prédomine et la fonction crypto-ludique joue un rôle secondaire.³ Par contre on n'obtient aucune réponse sur le fait de savoir pourquoi Tengour nomme son lexique, dictionnaire de la zone. Pour comprendre cette appellation on peut se servir de deux repères. Dans son lexique il définit le terme *zone* comme 'endroit pauvre et misérable', cependant pour saisir pourquoi il a adopté ce titre pour son ouvrage, on doit lire la page d'accueil du site internet où il nous éclaire ce que signifie la zone. Et cette explication correspond à la définition : « Aujourd'hui, malgré tous les efforts qu'emploient les communes à instaurer un cadre de vie acceptable dans les cités, des problèmes laissés en suspens resurgissent de manière plus ou moins spectaculaire : chômage, précarité, racisme, violence... la zone, pour beaucoup, est devenue synonyme de zone de non droit, de ghetto, de communautarisme, de jeunesse inculte et agressive, de rap et d'immigration illégale. » Dans sa thèse d'habilitation Szabó Dávid établit quatre critères par rapport aux dictionnaires de l'argot.⁴ En présentant le dictionnaire de Tengour je vais essayer de trouver la réponse dans quelle mesure cet ouvrage répond à ces critères. Le premier critère concerne la définition du registre de langue présenté dans le dictionnaire. Est-ce que l'auteur détermine sans ambiguïté le sujet de son dictionnaire ? Si on prend en considération uniquement la définition donnée dans le dictionnaire on ne peut pas faire une distinction nette entre ce registre de langue et le français contemporain des cités, présenté par Goudaillier,⁵ même si tous les deux présentent une variété socio-géographique de l'argot. En plus, Tengour ne différencie pas clairement le registre étudié des autres registres du français non-standard. Ce qui explique que le dictionnaire intègre plusieurs termes familiers.

Dans la partie la plus longue de l'introduction l'auteur présente comment les usagers créent le vocabulaire de l'argot (Procédés de création de l'argot p. 9-21). Guiraud distingue deux sortes de procédés pour la formation du lexique argotique : la substitution de sens⁶ et la substitution de forme.⁷ Tengour ne mentionne pas directement ces deux procédés fondamentaux, et il les traite de façon assez incohérente. Il commence par la substitution de forme. Il présente l'apocope et l'aphérèse comme des procédés visant l'économie de l'expression. Ensuite Tengour aborde le sujet de la dérivation dont il nous montre deux procédés : la suffixation et le redoublement hypocoristique (p. 9-10). Il passe au sujet de la substitution de sens, mais il le traite brièvement en énumérant la métaphore, la métonymie et l'euphémisme comme procédés (Figures de style p. 10-11). Après cette petite « digression » il retourne au glissement de sens (terme utilisé par François-Geiger comme l'équivalence de la substitution de sens,⁸ et il présente deux langages cryptés : le largonji et le verlan (Le cryptage p. 11-15). Il traite le largonji en quelques mots, étant donné qu'il n'est plus productif, juste quelques termes survivent dans le vocabulaire des jeunes. Comme le verlan joue un rôle primordial dans la formation de l'argot des jeunes, il aborde ce sujet en détail. Il donne sa définition, et il présente ses origines et son évolution. Il souligne l'importance de trois domaines artistiques dans la popularisation du verlan : la musique, le cinéma et la bande dessinée. Comme style de musique, c'est le rap qui a joué le rôle principal pour que les jeunes des cités utilisent systématiquement le verlan. Comme certains procédés comme l'apocope, la reverlanisation et les mots étrangers rendent assez difficile le décodage, Tengour consacre

³ Goudaillier, Jean-Pierre (1997a) : 14.

⁴ Szabó Dávid (2011) : 17.

⁵ Goudaillier, Jean-Pierre (1997b)

⁶ Guiraud, Pierre (1956) :54.

⁷ Guiraud, Pierre (1956) : 66.

⁸ François-Geiger (1989) : *L'argoterie*. Paris : Sorbonnargot, 37-38.

trois pages à la formation des termes verlanisés (p. 13-15). Comme la verlanisation est un phénomène phonologique (sauf dans les cas très isolés de la verlanisation graphique), il est étrange que l'auteur n'inclue pas la transcription phonétique dans ses propos, d'autant plus que dans son lexique il indique la prononciation pour chaque terme. Il commence par des généralités concernant les règles pour former des mots en verlan. Il y a deux facteurs importants à citer : 1. Ces règles évoluent dans le temps et dans l'espace. 2. En principe on peut tout verlaniser, mais en réalité c'est rarement le cas. Après avoir présenté le verlan il aborde l'importance des mots étrangers. C'est une question délicate à décider si on peut considérer les emprunts comme substitution de sens ou s'il faut les traiter à part,⁹ Tengour choisit cette dernière solution (p. 15-20). Il met en relief le rôle amplificateur du communautarisme dans le processus au cours duquel les mots étrangers s'intègrent au français argotique. Ensuite Tengour présente les principales caractéristiques des mots argotiques provenant des langues étrangères. Il commence par un groupe de mots à part, celui des régionalismes et des mots dérivant de l'ancien français, et il continue par les langues étrangères. Il illustre ses propos en citant de nombreux exemples. Vu la richesse des exemples c'est assez surprenant que pour la langue créole il omet un terme (*fer* 'voiture')¹⁰ sur les cinq provenant de ce système linguistique mixte. Concernant les mots d'origine arabe maghrébine l'auteur présente les circonstances historiques dans lesquelles ces termes ont été empruntés. Parmi les exemples cités, il énumère le terme *garo*. Selon Goudaillier on peut le considérer comme la resuffixation en-o de *garetti*, la forme verlanisée de *cigarette*, même si au Maroc *garo* est l'aphérèse de l'espagnol *cigarro*.¹¹ Tengour parle des changements phonologiques dans le cas des phonèmes arabes, ceux qui n'existent pas dans la langue française, remplacés par des phonèmes les plus proches. Cependant il n'emploie pas conséquemment les termes 'son' et 'phonème' (p. 18). Par exemple le phonème [x], consonne fricative, vélaire sourde, orthographié en خ en arabe classique et dialectal se transforme en [ɣ] consonne uvulaire fricative voisée. Pour Tengour le son [x] est remplacé par un autre phonème, ainsi kholoto devient roloto. Concernant des emprunts aux langues d'Afrique noire on doit présenter le nouchi, l'argot né en Côte d'Ivoire parce qu'il prend une place de plus en plus importante dans l'argot français. C'est une langue métisse créée par des enfants mal scolarisés au début des années 1980, sur la base du français mais qui comprend aussi des mots d'origine anglaise, espagnole et des mots qui viennent des différents dialectes parlés dans le pays.¹² En présentant des mots issus de l'anglais et de l'argot-américain Tengour met en valeur l'attrance des jeunes vers la culture américaine et du rôle déterminant du rap. La liste des langues qui ont donné naissance à des mots argotiques en français finit par le romani, la langue des Gitans. Comme une partie importante de l'argot hongrois dérive des dialectes tsiganes, on peut retrouver certains mots dans l'argot français avec le même sens ou avec un sens légèrement modifié.¹³ Justement parmi les exemples cités par Tengour on peut retrouver le mot *lové* qui signifie la même chose, 'argent' en hongrois et français argotique. Selon l'auteur pour l'avenir

⁹ Cf. Szabó Dávid (2004) : 107-108.

¹⁰ Comme Tengour n'indique pas systématiquement ses sources pour l'étymologie, il est impossible de vérifier si ce terme vient vraiment du créole. En tout cas, dans l'ouvrage cité dans la bibliographie (Pinalie, Pierre (2009): *Dictionnaire élémentaire français-créole*. Paris : L'Harmattan.) on ne retrouve pas le mot *fer* avec le sens 'voiture'. D'ailleurs si on observe le site d'internet dans son état actuel, on a déjà retiré ce mot.

¹¹ Goudaillier, Jean-Pierre (1997) : 104.

¹² Noël Kouassi Ayewa (2005) : « Mots et contextes en FPI et en nouchi », *Actes des 7ème Journées scientifiques AUF-LTT*, 1-11.

¹³ Cf. Szabó Dávid (2004) : 117-121.

on peut envisager que le nombre de mots étrangers intégrant le français argotique augmentera considérablement. Pour terminer la partie sur les procédés linguistiques il mentionne deux autres procédés : la polysémie et le phénomène de la simplification grammaticale touchant certains verbes de l'argot, c'est-à-dire qu'ils restent invariables dans toutes les formes (p. ex. *je pécho, nous avons pécho*). Dans ce cas aussi il mélange morphologie et sémantique.

Dans la partie suivante il présente les champs lexicaux les plus abordés dans le vocabulaire argotique (Principales thématiques de l'argot p. 21-23), les thèmes récurrents sont la sexualité, la violence, le vol et l'escroquerie. Bien que l'argot soit parlé par les deux sexes, c'est le point de vue masculin qui prédomine. Dans son oeuvre sur les approches linguistiques du genre (gender) Huszár Ágnes écrit que les hommes cherchent à suivre la langue standard moins que les femmes. Ils préfèrent utiliser des registres ayant moins de prestige, de cette façon ils veulent exprimer leur appartenance à un groupe (fonction identitaire).¹⁴ Tengour a déjà mentionné à deux reprises l'influence du rap sur l'usage des jeunes à propos du procédé de verlanisation et de l'emprise de la culture américaine. Étant donné qu'une grande partie des exemples de son dictionnaire viennent des chansons de rap, la musique est un thème récurrent parmi les principales thématiques de l'argot.

Dans la conclusion de son introduction (p. 23) l'auteur répète un principe déjà mentionné. Il ne cautionne ni le point de vue de ceux qui considèrent l'argot des jeunes comme nuisible, ni l'opinion de ceux qui l'exaltent. «... je me situe sur une position moins tranchée de simple observateur.» Il prend pour but «d'informer, de donner des outils de compréhension et surtout d'amuser le lecteur.»

La présentation du dictionnaire (p. 24-26) a un rôle essentiel du point de vue philologique. En l'examinant on va savoir la réponse si cet ouvrage correspond au deuxième critère concernant les dictionnaires de l'argot : est-ce qu'on peut savoir d'où et avec quelle méthode l'auteur a recueilli ses exemples et si cette méthode répond aux exigences de la philologie moderne. Comme l'ouvrage est la version publiée d'un site web la grande majorité des mots proviennent de l'usage des internautes. Concernant les critères permettant qu'un mot proposé figure dans le dictionnaire l'auteur en détermine quatre : 1. Lieu d'utilisation : dans les médias 2. Nombre des utilisateurs : au moins trois internautes 3. Critère géographique : internautes venant de lieux différents 4. Critère temporel : mot proposé à des dates différentes. Par rapport à ses critères il y a deux problèmes essentiels qui se posent : 1. Est-ce que l'usage de trois locuteurs peut être représentatif, autrement dit est-ce qu'on peut inclure à un dictionnaire un terme utilisé juste par trois personnes ? 2. Le fait que l'auteur a recueilli son corpus sur une page web entraîne un inconvénient grave, on n'a pas la possibilité de vérifier la fiabilité des donnés. Pour donner la définition des mots Tengour confronte les définitions des internautes et les citations tirées des médias. Pour les citations il énumère quelles sources il a prises en considération, et il précise sa décision d'éliminer toutes les traductions. Par la suite, il présente la structure des articles. Le troisième critère porte justement sur ce sujet : est-ce que le choix des lexèmes est logique et pratique, la structure d'article est cohérente et informative. Les articles se composent de la définition, de la prononciation du mot, des synonymes, des exemples et de l'étymologie et éventuellement des variantes. Concernant la prononciation Tengour ne l'indique pas d'une manière systématique, mais pour les mots d'origine étrangère (p. ex. *dead* [ded]), tout particulièrement pour les termes d'origine arabe contenant des sons inexistantes en français (p. ex. *hèbs* [xebs] 'prison'). Pourtant il n'applique pas cette règle pour

¹⁴ Huszár Ágnes (2009) : *Bevezetés a gendernyelvészetbe. Miben különbözik és miben egyezik a férfiak és a nők nyelvhasználata és kommunikációja ?* Budapest : Tinta Könyvkiadó, 51.

tous les mots, par exemple il omet la prononciation de *flow* 'débit de parole dans une chanson' ou de *niakoué* 'asiatique'. Une des plus importantes qualités de ce dictionnaire, c'est sa richesse en exemples, et c'est surtout que ces exemples viennent de la langue contemporaine. Pour la grande majorité des articles l'auteur énumère plusieurs citations qui viennent des chansons de rap dans la plupart des cas. Pour certains termes on peut légitimement poser la question si leur usage est vraiment répandu parmi les jeunes de la zone ou si on peut les considérer comme formations uniques créées par les artistes. Au sujet de l'étymologie (quatrième critère) pour la grande majorité des articles l'auteur donne l'origine du lexème. Il se soucie de préciser quel procédé joue dans la formation du tel ou tel mot. Par exemple le terme *bounty* s'emploie de façon péjorative pour 'les Noirs qui cherchent à s'adapter à tout prix à la culture blanche aux dépens de sa propre culture'. Dans ce cas il s'agit d'une métaphore basée sur l'analogie avec la barre chocolatée, noire à l'extérieur, mais blanche à l'intérieur. En employant l'apocope l'immigré sans papiers devient *clandé*, la suppression de deux premières syllabes d'Amsterdam aboutit à la forme *Dam*. Tengour n'indique la datation dans aucun cas, et il ne marque pas systématiquement la source de l'étymologie. De surcroît, les explications étymologiques ne sont pas toujours fiables, surtout pour les mots d'origine étrangère. Je voudrais en présenter juste deux exemples. D'après Tengour le verbe *paumer* vient de *palmar*, mot de l'argot espagnol signifiant 'donner par force, perdre au jeu'. Il appuie son explication sur l'étymologie proposé par Esnault.¹⁵ En réalité ce mot provient du terme *paume*, et existe dans ce sens depuis longtemps dans l'argot français,¹⁶ on retrouve sa première attestation déjà au XVe siècle dans une série des onze ballades en jargon, attribuée à Villon.¹⁷ Selon Tengour le verbe *casquer* vient peut-être de l'espagnol *caxa* 'ouvrir la caisse'. (p. 118) Déjà on est confronté à une erreur d'ordre morphologique, étant donné que l'infinitif des verbes en espagnol se termine par -r, de surcroît, le terme est introuvable dans les dictionnaires. Pour certains termes il précise leur usage, les marques d'usage sont résumées dans un tableau, mais en réalité il inclut aussi deux marques de domaines (sport, technique). En plus il emploie ces marques arbitrairement. Déjà il précise très rarement et seulement pour une soixantaine de termes. Par exemple il considère rare juste le mot *kiffer* dans le sens 'perdre son sang-froid' (p. 326). Les deux marques de domaine (sport et technique) pourraient être incluses dans la définition, étant donné qu'il y a juste six mots concernés. En plus un seul verbe, *crapahuter* est déterminé comme terme militaire (p. 162). Pour la marque d'usage 'injure', il ne la précise pas systématiquement, juste pour certains lexèmes. Par exemple l'expression *nique ta mère* n'est pas indiquée comme injure (p. 385). Il détermine dix termes comme racistes, et un seul terme, le mot *bougnoul* 'noir ou arabe maghrébin' est considéré comme injure raciste (p. 88). Dans le *Petit Robert* ce terme figure comme familier et péjoratif. Si on observe l'article sur le terme *bicot*, synonyme du bougnoul, Tengour le prend juste comme raciste (p. 69). Si on jette un coup d'œil sur la définition de ce mot dans *Le Petit Robert*, il est considéré aussi comme injure raciste, familier et péjoratif, en plus il est marqué comme vieilli. Ce phénomène met en évidence la difficulté à décider à quel registre de langue appartient tel ou tel mot, et non seulement des locuteurs, mais les lexicographes aussi se heurtent à cette difficulté, c'est encore plus valable pour ce dictionnaire rédigé par un autodidacte. De nombreux mots et expressions familiers ont été intégrés au dictionnaire (p. ex. *bagnole*, *mec*, *bosser*, *en avoir marre*, *poser un lapin*). De

¹⁵ Gaston Esnault (1965): *Dictionnaire historique des argots français*. Paris : Larousse, p. 475.

¹⁶ Trésor de la langue française informatisé, Le Grand Robert version électronique 2005.

¹⁷ « Puis dit un gueux : J'ai paumé deux florins. » (Ballade IX)

surcroît, certains termes ont probablement été créés par Tengour, les mots comme *balo* 'paquet de cigarettes', *charlater* 'tenir des propos mensongers', *dixion* 'dictionnaire', *fifna* 'fille, jeune, femme' *péauche* 'verlan de choper', *téléphoné* ne figurent pas non seulement dans les dictionnaires, mais ils sont introuvables dans les discussions des jeunes sur les forums d'Internet.

Le lexique argot-français est suivi par un glossaire français-argot (p. 617-622) Probablement Tengour prend comme exemple le *Grand dictionnaire de l'Argot et du français populaire* dont on peut considérer les auteurs comme initiateurs dans l'introduction d'une telle sorte de glossaire pour faciliter la tâche de ceux qui voudraient retrouver des termes argotiques à partir des mots du français standard.¹⁸ Cependant on ne doit pas oublier un ouvrage précurseur, le dictionnaire argotique, le plus riche en exemples jusqu'à nos jours, *L'argot au XXe siècle*, dictionnaire paru sous le nom du chansonnier Aristide Bruant en 1901. Dans ce travail on trouve des équivalents argotiques à partir des mots français. La partie énumérant les sources des exemples est dans l'ordre alphabétique, cependant le fait que les sources si diverses (chansons de rap, œuvres littéraires, films, articles de journaux etc.) sont présentées en vrac, non pas classées en catégorie, cette partie du dictionnaire, pourtant très riche, perd un peu de sa valeur. Quelques exemples pour démontrer cet amalgame : la liste commence par une publicité, un reportage sur les plaques d'immatriculation se trouve sous 'BFTMV', étant donné que ce reportage a été diffusé sur cette chaîne. Le dictionnaire se termine par une bibliographie et une webographie.

En conclusion on peut souligner les mérites de Tengour de vouloir nous donner un dictionnaire présentant l'état actuel de l'argot des cités. Il se base autant sur des sources écrites que sur l'usage des locuteurs. La richesse des exemples tirés des médias présente une valeur indéniable, l'usage de certains termes argotiques est illustré aussi par les témoignages oraux recueillis auprès des locuteurs. Les points faibles de cet ouvrage, c'est que l'auteur intègre un grand nombre de mots qui n'appartiennent pas au langage des jeunes habitant la zone et qu'il nous fournit des explications étymologiques très concises, et dans certains cas fautives. Pourtant, comme il s'agit d'un dictionnaire synchronique et comme son but à réaliser c'est « surtout amuser le lecteur » (p. 23), son dictionnaire est plutôt destiné au grand public, en tant que tel il s'en tire avec honneur. Comme le corpus du site internet se transforme et s'enrichit sans cesse en tenant compte du changement linguistique continu, il est très probable que dans quelques années on republie *Le dictionnaire de la zone*.

¹⁸ « S'il existe d'assez nombreux glossaires ou dictionnaires d'argot, permettant de « traduire » les mots argotiques en français standard (ou prétendu tel), on ne dispose pas, en revanche, à ce jour, d'un manuel autonome permettant d'encoder, c'est-à-dire de traduire, le français standard dans une forme populaire ou argotique. C'est cette lacune que voudrait combler le présent travail... » (Colin-Mével-Leclère 2010, 853.)

Adrienn Szecskó:

Abdelkarim Tengour: Tout l'argot des banlieues. Le dictionnaire de la zone en 2600 définitions
Argumentum 10 (2014), 717-723
 Debreceni Egyetemi Kiadó

Bibliographie

- Bertrand, Georges A. (2013) : *Dictionnaire étymologique des mots français venant de l'arabe, du turc et du persan*. Paris : L'Harmattan.
- Colin, Jean-Paul-Mével, Jean-Pierre-Leclère Christian (2010): *Grand dictionnaire de l'Argot et du français populaire*. Paris : Larousse.
- Goudaillier, Jean-Pierre (1997a) : *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Goudaillier, Jean-Pierre (1997b) : La langue des cités. *Communication et langage* 112, 96-110.
- Guiraud, Pierre (1956) : *L'argot*. Paris : PUF.
- Méla, Vivienne (1988) : Parler verlan : règles et usages. *Language et société* 45, 47-72.
- Szabó Dávid (2004) : *L'argot des étudiants budapestois*. Paris : L'Harmattan
- Szabó Dávid (2011) : *Szleng és lexikográfia. A francia és a magyar szleng a szótárírás tükrében*. Habilitációs értekezés. ELTE.

Le nouveau Petit Robert de la langue française 2009 (version électronique)

Le dictionnaire de la zone www.dictionnairedelazone.fr

Trésor de la langue française informatisé www.atilf.atilf.fr

Szecskó Adrienn
 Université Eötvös Loránd
 Institut des Langues Romanes
 Múzeum krt. 4/C
 H-1088 Budapest
 szecskoa@yahoo.com